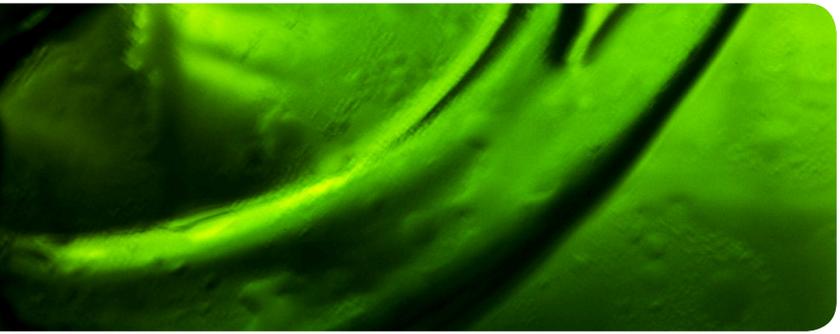


jeudi 04
au samedi 06
novembre 2010



19^{es} Rencontres Linguistiques en Pays Rhénan [EA 1339 LiLPa]

Salle des conseils [salle Mauve]
Tour de Chimie [rez-de-chaussée]
samedi 6 ♦ Pfaffenheim

Sur la conjonction *et* comme connecteur

Merete BIRKELUND

Université d'Århus, rommbi@hum.au.dk

Depuis les vingt dernières années, les connecteurs constituent le sujet de nombreuses études et analyses linguistiques et discursives. Ces expressions forment un groupe hétérogène de différents éléments (p.ex. conjonctions, adverbes et syntagmes prépositionnels) qui peuvent être difficiles à caractériser d'une manière commune et générale. Il n'existe donc guère de véritable consensus admettant leur statut formel et fonctionnel, justement à cause de la complexité de cette catégorie linguistique. Souvent les études sur les connecteurs se sont concentrées sur la syntaxe, la sémantique et la fonction discursive d'un seul connecteur spécifique (cf. les analyses de Nølke sur *donc*, *or* et *peut-être*) et sur un groupe de connecteurs représentant certaines caractéristiques communes (cf. les analyses de Mosegaard Hansen sur *déjà*, *encore*, *toujours* et *enfin*).

Un des problèmes récurrents dans les études sur les connecteurs porte sur la question de savoir si les connecteurs constituent un groupe de mots syntaxique, sémantique ou fonctionnel. Comme point de départ de mon analyse, je vais me servir de la définition sémantique et fonctionnelle de Nølke selon laquelle « un connecteur prototypique relie des énoncés et crée un nouveau sens complexe à partir des sens plus primitifs (des énoncés) en combinant et spécifiant ceux-ci. » (Nølke 2010). Je vais essayer d'aller au-delà de cette définition en examinant la conjonction *et* qui semble être une des conjonctions les plus fréquemment utilisées, aussi bien dans la langue parlée que dans la langue écrite.

Dans les analyses existantes sur *et*, le point central a souvent été la fonction de ce mot en tant que conjonction, de même que les relations sémantiques et logiques véhiculées par *et* ont fait l'objet des études réalisées. Mise à part sa fonction typique de conjonction, on peut cependant se poser la question de savoir si *et* ne serait pas susceptible de prendre en charge une fonction de connecteur selon le contexte dans lequel ce mot se trouve. C'est cette réflexion qui explique que je vais, entre autres, analyser l'influence du contexte sur sa fonction linguistique et discursive. À partir de cette discussion, je vais essayer de proposer quelques critères indispensables en vue d'établir une vraie grammaire des connecteurs permettant de représenter plusieurs connecteurs nonobstant leur statut morpho-syntaxique.

Quelques références

DUCROT, O. ET AL. (1980), *Les mots du discours*. Paris : Les Editions du Minuit.

GRICE, P. (1975), Logic and Conversation. In Cole. P. and J. L. Morgan (eds) : *Syntax and Semantics*, vol. 3: New York, Academic Press, 41-58.

HAFF, M.H. (1982), Une approche de quelques types particuliers de syntagmes de coordination. *Revue Romane* XVII 2.

HANSEN, M.-B. (1998), *The Function of Discourse Particles. A Study with Special reference to Spoken Standard French*. Amsterdam, John Benjamins.

HANSEN, M.-B. M. (2008), *Particles at the Semantics/Pragmatics Interface: Synchronic and Diachronic Issues. A Study with Special Reference to the French Phasal Adverbs*. Amsterdam, Elsevier.

LAMBERT, F. (2005), Un cas de gradation: La dislocation coordinative. In Lambert, F. et H. Nølke : *La syntaxe au coeur de la grammaire*. Presses Universitaires de Rennes, 179-187.

NØLKE, H. (2001), Konnektorgrammatik. In Bache, C. *et al.*: *Ny forskning i grammatik*. Fællespublikation 8, Gilbjerghovedsymposiet 2000. Odense Universitetsforlag.

NØLKE, H. ET AL. (2004), *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Paris, Kimé.

NØLKE, H. (2010), Pour une grammaire des connecteurs. L'exemple de *donc*. In Actes Frankoromanistenkongres (à paraître).

SCHIFFRIN, D. (1987 / 1988), *Discourse markers*. Cambridge University Press.

La théorie d'Antoine Culioli : une poétique ?

Maryvonne BOISSEAU

Université de Strasbourg, maryvonne.boisseau@unistra.fr

Dans l'une des « onze rencontres sur le langage et les langues » (Culioli / Normand, Ophrys, 2005), Claudine Normand dialoguant avec Culioli, cherche à nommer la représentation qu'elle se fait de la linguistique qu'il invente et pratique et lui dit ceci : « [...] ce que vous faites effectivement, ce n'est pas de la science au sens où on l'entend d'habitude ; ce n'est pas non plus de la philosophie ; j'ai envie de dire que c'est une poétique » (176).

Ce passage, surprenant, de la linguistique à la poétique peut s'entendre comme une manière de provocation – ce que fait Culioli n'est pas de la linguistique – ou, à l'inverse, comme un hommage – Culioli irait au-delà de la linguistique. Dans l'un et l'autre cas, il amène à s'interroger d'une part sur cette démarche singulière et d'autre part sur la réception d'une théorie linguistique dont le propos et les « incidences » peuvent paraître « diffuses » et l'impact peut-être trop limité.

Nous tenterons donc de cerner les régularités, constantes et variations de la démarche de Culioli et nous nous interrogerons sur ce qui, dans cette théorie toujours en cours d'élaboration, conduit à cette ouverture, ou ce détournement, en confrontant les deux termes de poétique et linguistique et en repérant incompatibilités et correspondances éventuelles.

La gémination, ou pourquoi la parole est-elle si spéciale?

Fayssal BOUAROUCHE & Rudolph SOCK
Université de Strasbourg
bouarouche@unistra.fr / sock@unistra.fr

Les consonnes géminées ont donné lieu à différentes études phonétiques et phonologiques. Une constante a pu être tirée, à partir de ces recherches, sur ces segments : les consonnes géminées sont plus longues que leurs homologues simples. Nous tenterons dans ce travail de lier nos résultats articulatoires et acoustiques à des considérations perceptives et linguistiques. Nos résultats obtenus pour le tarifat semblent démontrer la résistivité de la gémination dans cette langue.

A partir de quelques données expérimentales sur ce phénomène phonologique de la quantité, nous tâcherons de montrer comment et dans quelle mesure la parole pourrait être considérée comme étant spéciale, comparée à d'autres systèmes biologiques humains ou d'autres systèmes de « communication » humains ou non-humains (voir Sock et Vaxelaire, 2009 pour un exposé plus long sur la problématique).

Sous jacentes à ces différences de comportement entre la parole et d'autres mouvements biologiques sont les contraintes suivantes, qui sont soit spécifiques à la parole, soit plus saillantes en parole, par rapport aux autres conduites biologiques motrices :

- /1/ Il existe une nécessité constante à préserver l'identité d'une catégorie linguistique déterminée (ce fait n'est pas spécifique à la parole, mais les contraintes motrices sont plus saillantes en production de la parole, comparée à l'écriture, par exemple) ;
- /2/ Il est vital de maintenir les contrastes phonétiques et phonologiques même lorsque la tâche devient difficile, telle que cela pourrait se produire en vitesses d'élocution rapides ;
- /3/ Les patterns articulatoires et acoustiques émergents qui sont linguistiquement pertinents doivent être viables, en termes moteurs, guidés par des contraintes linguistiques.

Références

SOCK R. VAXELAIRE B. (2009) How special is speech? *In Some Aspects of Speech and the Brain*. S. FUCHS H. LOEVENBRUCK D. PAPE P. PERRIER (Eds.). Peter Lang Internationaler Verlag der Wissenschaften, Frankfurt am Main, Berlin, Bern, Bruxelles, New York, Oxford, Wien, 259-294.

Didactique du français et des mathématiques : les énoncés de problèmes

Annie CAMENISCH & Serge PETIT

Université de Strasbourg

annie.camenisch@iufm.unistra.fr, serge.petit@iufm.unistra.fr

Les échecs en résolution de problèmes en mathématiques rencontrés par les élèves découlent dans certains cas de difficultés d'ordre linguistique. Une recherche réalisée dans diverses classes d'école primaire a permis un travail explicite sur la langue étroitement lié aux apprentissages mathématiques dans le cadre des énoncés de problèmes additifs.

Un projet d'écriture centré sur ce type d'énoncés de problème a été considéré comme un moyen de mieux comprendre la structure et le sens de ces énoncés. Écrire un énoncé de problème équivaut dans un premier temps à imaginer et à écrire une histoire en suivant une trame narrative chronologique. Dans un second temps, il faut transformer cette histoire en modifiant éventuellement l'ordre d'énonciation et en adaptant le texte à sa dominante principale, informative ou injonctive.

Ce projet d'écriture, sous contraintes, implique alors différentes étapes d'écriture, de lecture, de réécritures nécessitant des apprentissages linguistiques ciblés. Trois faits de langue sont récurrents dans ces productions. Deux faits de langue apparaissent au niveau de la grammaire de texte pour établir la cohérence entre les phrases : l'usage appropriés des substituts, notamment pronominaux, et le marquage de la temporalité lorsque l'ordre d'énonciation est différent de l'ordre chronologique. Un autre fait de langue, au niveau de la grammaire de phrase concerne le passage de la phrase déclarative à une phrase interrogative. Ces faits de langue soulèvent tous des questionnements qui peuvent devenir des objectifs d'apprentissage sur la langue en fonction des besoins constatés.

Il convient de distinguer les savoirs sur la langue, qui renvoient à des connaissances, et les savoir-faire en lecture et en écriture, qui constituent autant de compétences. Un apprentissage « traditionnel » comprenant l'apprentissage d'une règle et des exercices d'application ne favorise pas le transfert de connaissances vers des compétences. L'ancrage dans le contexte précis des apprentissages mathématiques facilite ce transfert puisque la résolution des problèmes linguistiques permet une meilleure représentation du problème mathématique à résoudre et de meilleures performances de résolution. Ce projet est en outre motivant pour les élèves, il leur permet de regarder autrement ces objets que sont les textes d'énoncés de problèmes et par là même d'être en mesure de mieux répondre aux questions posées.

Les ‘Français de l’intérieur’ – identité et notion -

Albert HAMM

Université de Strasbourg, hamm@unistra.fr

Dans le cadre d’un travail sur quelques aspects du fonctionnement des syntagmes nominaux complexes, au carrefour de la linguistique de corpus, de la sémantique syntaxique et de l’analyse de discours, on esquissera une analyse de la construction du sens dans l’expression *(les) Français de l’intérieur*, expression essentiellement, mais encore largement, employée en Alsace. Notre étude comporte une dimension régionale et dialectale, et prend aussi en compte la dimension sociolinguistique et idéologique de l’expression retenue pour analyse.

Le syntagme nominal et la force illocutoire

Philip HOÉ & Mads JØNSSON

Université d'Århus, frambj@hum.au.dk

Dans cet exposé, nous prenons notre point de départ dans une structuration fondamentale du syntagme nominal où deux parties constituent le syntagme, à savoir le déterminant et le régime nominal. Dans notre analyse, le syntagme nominal est ainsi un catatagme, où il y a solidarité entre les deux parties au niveau supérieur. Cependant, certaines relations à l'intérieur du syntagme nominal montrent que ce syntagme ne consiste pas en deux parties mutuellement indépendantes, mais qu'il existe des contextes où les éléments du syntagme substantival qui constitue le régime nominal dépendent du déterminant.

Un tel exemple est le syntagme nominal à complétive adnominale, car le caractère sémantique du substantif opérateur a de l'influence sur les éléments susceptibles d'être placés dans la complétive adnominale. Nous allons faire la comparaison dans ce domaine entre les deux substantifs qui fonctionnent le plus souvent comme noms opérateurs dans une structure à complétive adnominale, *fait* et *idée* :

- (1) *Le fait que mon père soit ici irrite mon oncle*
L'idée qu'il était là rendait ce monde plus beau

Ces deux substantifs ont en effet des propriétés radicalement différentes. Nous allons montrer comment le substantif opérateur introduit une certaine valeur illocutoire au syntagme nominal, qui a de l'influence sur la valeur modale de la construction. Ici, nous allons ainsi examiner quelques éléments modaux susceptibles d'être présents dans la complétive adnominale.

Quelques références

BALL, J. T. (2007), «A bi-polar theory of nominal and clause structure and function». *Annual Review of Cognitive Linguistics* #5, p. 27-54

HENGEVELD, K. (2008), "Prototypical and non-prototypical noun phrases in Functional Discourse Grammar", in Garcia Velasco D. & J. Rijkhoff (éds.), *The noun phrase in Functional Discourse Grammar*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter. p. 43-62.

HERSLUND, M. (ED.) (1999), *Det franske sprog. VI (Nominalsyntaxmet)*. Version provisoire.

HUDSON, R. (2004), "Are determiners heads?". *Functions of Language* 11:1, John Benjamins p. 7-42.

JØNSSON, M. (À PAR.), "Esquisse d'une analyse modulaire de la complétive subordonnée au nom".

Actes du XVII^e Congrès des Romanistes Scandinaves. Tampere, Finlande.

MULLER, C. (2002), *Les bases de la syntaxe*. Bordeaux-Pessac: Presses Universitaires de Bordeaux.

NØLKE, H. (1994), *Linguistique modulaire – de la forme au sens*. Paris: Peeters.

PEDERSEN, J., E. SPANG-HANSEN & C. VIKNER (1980), *Fransk grammatik*. Copenhague: Akademisk Forlag.

RIEGEL, M., J.-C. PELLAT & R. RIOUL (1994), *Grammaire méthodique du français*. Paris: P.U.F.

TOGEBY, K. (1982), *Grammaire française. Tome I (Le nom)*. Copenhague: Akademisk Forlag.

WILMET, M. (1997), *Grammaire critique du français*. Bruxelles: Duculot.

La place de l'adverbe dans (la lecture de) l'œuvre littéraire

Steen Bille JØRGENSEN

Université d'Århus, romsbj@hum.au.dk

Je m'attacherai, dans la limite de mes compétences surtout littéraires, à examiner la place des formes adverbiales d'adjectifs qui ponctuent un récit précis à savoir le chapitre LXXIII de *La Vie mode d'emploi* de Georges Perec. Mon hypothèse consiste, dans une perspective esthético-sémantique, à dire que le rôle de ces adverbes est de contribuer aux effets hyperboliques du récit. Une telle stratégie de l'exagération se combine, par ailleurs, avec des stratégies narratives relevant du pastiche de genres ou de « types de discours » (surtout sportifs et littéraires). En tant que lecteur, on apprécie un récit écrit sur le modèle de *la Belle et la bête*, seulement pour trouver le récit d'une vie de cycliste européen qui aboutit à celle d'une vie de gangsters en Amérique du Sud. On en vient à se demander quel est le point de vue qui régit l'ensemble du chapitre. Autrement dit comment interpréter la valeur des différentes expressions adverbiales concrètes en fonction de ses effets de trompe-l'œil? Entre la légèreté du jeu et les perspectives existentielles graves, le lecteur est amené à s'interroger sur son propre point de vue, son appréciation du récit. L'ambiguïté est étroitement liée à une conception ironique de la littérature qui nous parle par sa légèreté narrative seulement pour nous persuader de considérer des sujets existentiellement plus lourds que nous trouvons dans les interstices du texte.

Énonciation et personne

Georges KLEIBER

Université de Strasbourg, kleiber@unistra.fr

S'il est une catégorie d'expressions linguistiques qui semble bien analysée, c'est sans conteste possible celle des pronoms personnels de première et de deuxième personne. Toutes les conceptions s'accordent à les définir par la voie de l'énonciation : *je* c'est la personne qui parle — c'est donc le locuteur — et *tu* c'est la personne à qui l'on s'adresse — c'est donc l'interlocuteur. Cette manière « dialogale » de cerner la spécificité de *je* et *tu* permet de les opposer à *il* — celui ou ce dont on parle — et semble, en conséquence, offrir une caractérisation à la fois solide et élégante de ces marqueurs de personne. Nous aimerions toutefois montrer, dans notre communication, que cette voie énonciative, pour indiscutable qu'elle soit, se révèle trop courte, à la fois pour expliquer le fonctionnement référentiel de ces pronoms et pour en saisir la dimension subjective de la pensée *de se* qu'ils impliquent.

(Peut-être) sur *peut-être*

Henning NØLKE

Université d'Århus, Henning@Nolke.dk

L'adverbe *peut-être* connaît une panoplie déconcertante d'emplois différents. Pour s'en convaincre, on n'aura qu'à considérer la liste d'exemples suivante :

Pierre viendra *peut-être* demain.

Pierre, *peut-être*, a vendu sa voiture.

Peut-être que tu es resté chez toi toute la nuit, mais je t'ai vu au café à minuit.

(Tu ne viendras pas demain?)

—? *Peut-être* / — *Non, *peut-être* / — (Non,) *peut-être* pas / — Si, *peut-être*

* Pierre ne viendra pas *peut-être* demain.

En pensant de cette manière, ne méconnaissons-nous pas *peut-être* la grandeur de Dieu?

C'est ma faute, *peut-être*?(!)

J'ai droit à la parole, *peut-être* ! (?)

Si *peut-être* est (peut-être(!)) tout d'abord un adverbe qui indique la modalité épistémique de possibilité, il est clair qu'il est susceptible de déclencher bien des effets de sens différents et que le symbole \diamond , cher aux logiciens, est loin de suffire à la description de son sémantisme. Je voudrais défendre l'hypothèse selon laquelle cela s'explique par le fait que *peut-être* est fondamentalement un adverbe de phrase polyphonique et argumentatif. En tant qu'adverbe de phrase, il véhicule un sens montré et il interagit avec la focalisation. Je proposerai de *peut-être* une analyse polyphonique qui permettra d'expliquer le comportement de cet adverbe comme le résultat d'une interaction entre sa sémantique, sa syntaxe et les propriétés contextuelles particulières de ses emplois. Cette analyse s'inscrira dans une approche modulaire, et j'espère qu'elle nous permettra ainsi de mieux saisir les relations entre des phénomènes tels que modalité, focalisation, polyphonie, argumentation.

La notion de polyphonie mise à l'épreuve de l'analyse des représentations sociolinguistiques

Irini TSAMADOU-JACOBBERGER & Arlette BOTHOREL-WITZ
Université de Strasbourg
jacoberg@unistra.fr, abothorel@orange.fr

Notre contribution vise, en prenant appui sur les traces que les représentations laissent dans le discours (discours sur les langues et pratiques dans les entreprises), à analyser le lien entre les représentations faisant l'objet d'un large consensus en ce qu'elles reprennent une parole ou des discours antérieurs (Serra, 2010) et les représentations individuelles configurées par et pour le discours. On posera, en conséquence, la question de savoir s'il est possible d'établir une limite entre une monophonie collective et la « polyphonie des représentations attribuées à des énonciateurs particuliers » (Mondada, 2004) et, finalement, sur la possibilité de distinguer le sujet (locuteur et énonciateur) de l'acteur social (membre d'un groupe). Ce faisant, on mettra au jour « des tensions a priori contradictoires entre un besoin d'auto-centration et de rattachement au connu (et à un groupe), et l'indispensable ouverture » (Castellotti, 2009).

C'est-à-dire (que) : *embrayeur d'énonciation*

Hélène VASSILIADOU

Université de Strasbourg, vassili@unistra.fr

Il est connu que les marqueurs du discours participent à la construction de la scène énonciative de différentes façons et à différents niveaux (cf. Paillard, à par.). Cela dépend, d'une part, de leur sens descriptif et, d'autre part, de leur sens instructionnel (cf. Vassiliadou, 2008). En ce qui concerne *c'est-à-dire*, ce qui apparaît pour lui comme « sens global » ou conventionnel est une série d'instructions permettant de construire la situation d'énonciation et la valeur communicationnelle de l'acte performé par l'énonciation. Ainsi, *c'est-à-dire* prendra des valeurs qui varient selon le type de contexte dans lequel il apparaît et le type de constituants qu'il relie :

- (1) C'est une zoonose, *c'est-à-dire* une maladie transmissible de l'animal à l'homme (càd presse, *Le Bien Public*, 30/10/2003)
- (2) Est prévu aussi la validation des acquis de l'expérience (VAE), *c'est-à-dire* l'acquisition de diplômes des compétences acquises sur le terrain. (càd presse, *Le Progrès de Lyon*, 03/11/2003)
- (3) En s'imposant à Nancy, les Villeurbannais ont assuré l'essentiel, *c'est-à-dire* une victoire, qui leur permet de rester dans les premiers rangs malgré deux défaites (càd presse, *DNA*, 03/11/2003)
- (4) Un homme plein de talent qui a su la courtiser et la flatter. Il lui avait, sans la bousculer, joué du Bach, Mozart, Vivaldi et Haydn, *c'est-à-dire* tout ce qu'elle aimait. (càd presse, *DNA*, 21/12/2003)
- (5) Vous avez voté pour Le Pen, *c'est-à-dire que* vous acceptez sa politique (càd oral)
- (6) A : Vous venez manger avec nous ce soir ? B : *C'est-à-dire que* ce soir j'ai des invités (càd oral)
- (7) Le Président de la République, *c'est-à-dire* J. Chirac, a annoncé que les impôts baisseront en 2004 (càd oral)
- (8) A : Vous êtes marié ? B : Oui, *c'est-à-dire* non. (càd oral, *Le Dîner de Cons*)

On voit qu'à côté des emplois « standards » en (1)-(4) où *c'est-à-dire* introduit une reformulation (définitions, paraphrases, élaboration, exemplification, résumé...), d'autres emplois sont répertoriés : emplois argumentatifs (exemple 5), plus ou moins pragmatiques (exemple 6), dénominatifs (exemple 7) et correctifs (exemple 8).

Notre communication portera exclusivement sur l'emploi illustré par l'exemple (6) dans lequel *c'est-à-dire* introduit une réponse à une interrogation totale. Dans cette perspective, nous présenterons d'abord les données apportées par les études antérieures (cf. Gülich et Kotschi 1987, Authier-Revuz 1987, Charolles 1987, Murat et Cartier-Bresson 1987, Hölker 1988, Beeching 2002, Fløttum 1994 et Steuckardt 2003). Nous verrons alors que les analyses fournies n'expliquent que partiellement le rôle de *c'est-à-dire*. De ce fait, afin d'apporter quelques éléments de réponse supplémentaires et de qualifier le type de relation entre X implicite et Y établie par *c'est-à-dire*, nous fonderons notre analyse sur l'hypothèse suivante : dans ce type d'énoncés, *c'est-à-dire* ne reformule pas, et surtout ne paraphrase pas un X implicite, mais présente Y comme une justification d'un X implicite, ou encore comme un argument d'appui pour la réponse à suivre.

Références bibliographiques

AUTHIER-REVUZ, J. (1987), « L'auto-représentation opacifiante de dire dans certaines formes de couplage », *DRLAV* 36-37, 55-103.

BEECHING, K. (2002), *Gender, Politeness and pragmatic particles in French*, London : Pragmatics & Beyond New Series, 104.

CHAROLLES, M. (1987), « Spécification des marqueurs et spécificité des opérations de reformulation, de dénomination et de rectification », in P. Bange (éd.), *L'analyse des interactions verbales. La Dame de Caluire : une consultation*, Berne : Peter Lang, 99-122.

FLØTTUM, K. (1994), *La reformulation introduite par c'est-à-dire*, Stavanger : Høgskole senteret i Rogaland.

GÜLICH, E. ET KOTSCHI, T. (1987), « Les actes de reformulation dans la conversation ' La Dame de Caluire' », in P. Bange (éd.), *L'analyse des interactions verbales. La Dame de Caluire : une consultation*. Berne : Peter Lang, 15-81.

HÖLKER, K. (1988), *Zur Analyse von Markern. Korrektur- und Schlussmarker des Französischen*, Wiesbaden GmbH / Stuttgart : Franz Steiner Verlag.

MURAT, M. ET CARTIER-BRESSON, B. (1987), « *C'est-à-dire* ou la reprise interprétative », *Langue française* 73, 5-15.

PAILLARD, D. (à par.), « Marqueurs discursifs et scène énonciative », in Hancil S. (éd.), *Connecteurs discursifs*, Rouen : PU de Rouen.

STEUCKARDT, A. (2003), « *C'est-à-dire* au XVIII^e siècle », in A. Steuckardt, et A. Niklas-Salminen, (éds), *Le mot et sa glose*, Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, 223-244.

VASSILIADOU, H. (2008), « Quand les voies de la reformulation se croisent pour mieux se séparer : à savoir, autrement dit, *c'est-à-dire*, en d'autres termes », in M.-C. Le Bot et al. (éds), *La reformulation : marqueurs linguistiques et stratégies énonciatives*, Rennes : PUR, 35-50.



conception & impression : imprimerie DALI 2010 — Uds